



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 18 mai 2021

Stratégie de réouverture : la préfète du Bas-Rhin adapte les mesures dans le département

A compter du 19 mai s'ouvre la première étape de la stratégie gouvernementale de réouverture. Cette stratégie repose sur la progressivité, la prudence et la vigilance.

Dans le cadre de cette stratégie, l'ensemble des magasins de vente, commerces et centre commerciaux, ainsi que les marchés ouverts et couverts pourront rouvrir le 19 mai 2021 dans le respect d'un protocole sanitaire et d'une jauge définie.

La préfète du Bas-Rhin a donc décidé d'abroger l'arrêté pris le 30 avril dernier concernant les ventes au déballage.

Les vide-greniers, foires aux puces, braderies et brocantes, sont à nouveau autorisés sur l'ensemble du territoire du département du Bas-Rhin à partir du 19 mai 2021.

Même si les indicateurs tels que le taux d'incidence et le taux de positivité sont en baisse dans le Bas-Rhin, et que le nombre de personnes vaccinées augmente quotidiennement, l'épidémie, toujours active, impose de ne pas relâcher ses efforts.

Les mesures suivantes restent toujours en vigueur :

- Obligation du port du masque pour les piétons de plus de 11 ans sur certaines parties du territoire du Bas-Rhin, régie par l'[arrêté préfectoral du 19 avril 2021](#),
- Interdiction de la vente et la consommation d'alcool dans certaines communes du Bas-Rhin, régie par les [arrêtés préfectoraux du 29 avril 2021](#).

Contact presse

Bruno IOSSIF
Tél : 03 88 11 68 77
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
[@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin) 
[@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67) 